|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  | Genève, le 18 mai 2020 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 251** | - Aux administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5415 |
| **Fax:****Courriel:** | +41 22 730 5853tsbaap@itu.int |
|  |  | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| **Objet:** | **Désignation de coordonnateurs pour la variante de la procédure d'approbation (AAP)** |

Madame, Monsieur,

La variante de la procédure d'approbation (AAP) est une procédure d'approbation accélérée par voie électronique, définie dans la [Recommandation UIT-T A.8](https://www.itu.int/rec/T-REC-A.8/fr), qui complète la procédure d'approbation traditionnelle (TAP) décrite dans la section 9 de la [Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.1-2016/fr).

L'outil en ligne AAP comporte une fonction de soumission de commentaires, qui permet d'authentifier les utilisateurs pour garantir que seule une personne autorisée peut soumettre des commentaires au nom d'une organisation habilitée qu'elle représente. Il est rappelé aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés, et aux établissements universitaires que les procédures AAP requièrent la désignation d'un coordonnateur AAP, qui sera le contact autorisé pour la correspondance concernant la procédure AAP. Ce coordonnateur sera contacté si un problème important survient au cours de la procédure AAP, et sera informé par un courriel automatique lorsqu'un commentaire aura été soumis dans le cadre de la procédure AAP au nom de l'organisation qu'il représente.

Nous vous prions de bien vouloir désigner un coordonnateur AAP pour votre organisation, ou de confirmer à nouveau les informations sur le coordonnateur AAP de votre organisation, en envoyant les informations suivantes à l'adresse tsbaap@itu.int:

– Nom et prénom.

– Adresse électronique et/ou nom d'utilisateur associé au compte UIT.

– Organisation.

En l'absence de réponse, les informations actuellement enregistrées dans la base de données seront conservées. Pour toute question à ce sujet, veuillez envoyer un courriel à l'adresse tsbaap@itu.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications